

## CONCLUSION : SAUVEGARDER L'INTÉRÊT NATIONAL

Les parcs nationaux du Canada doivent demeurer écologiquement intègres pour le bien de toutes les espèces, pas seulement de l'espèce humaine. W. Lynch/Parcs Canada



### Intacts pour les générations futures

Depuis 1885, les Canadiens ont pris soin de réserver des territoires spéciaux pour créer un réseau de parcs nationaux qui fait l'envie du monde entier. Aujourd'hui, le mandat confié à Parcs Canada est centré sur la protection de l'intégrité écologique, priorité absolue des parcs nationaux. Le réseau de parcs nationaux du Canada comptait 39 parcs à la fin de 1999. D'autres parcs nationaux restent à créer, et l'achèvement d'un réseau qui représente toutes les régions naturelles du Canada doit constituer une grande priorité.

Les Canadiens commencent à se rendre compte que les parcs nationaux ne peuvent assurer à eux seuls la protection et la conservation de l'intégrité écologique. Nous avons choisi à dessein d'intituler notre rapport *Protection de l'intégrité écologique par les parcs nationaux du Canada* parce que nous croyons que le Canada préserve l'intégrité écologique non pas dans les parcs nationaux, mais par les parcs nationaux, c'est-à-dire en se servant de ces derniers comme d'un outil, au même titre que bien d'autres types d'aires protégées utilisées aux fins de conservation. Ensemble, les parcs nationaux, provinciaux et territoriaux, les terres des Premières Nations, les aires marines protégées, les aires de conservation et bien d'autres types d'aires protégées doivent constituer une mosaïque gérée de manière durable, avec en son centre les parcs nationaux.





**Le fjord Tanquary et les monts Osborne, situés dans le parc national canadien le plus au nord, Quttinirpaaq**

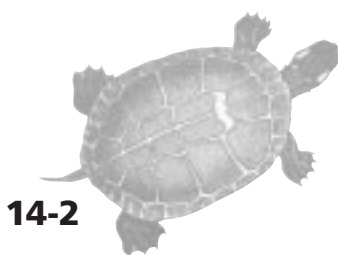
I. MacNeil/Parcs Canada

Les Canadiens ont trop exigé de leurs parcs nationaux et leur ont peu donné en retour. Les parcs nationaux servent de témoins des changements écologiques de plus grande portée qui se produisent partout au pays et dans le monde. Les menaces viennent de l'intérieur des parcs — fréquentation excessive, surutilisation des infrastructures et développement — ainsi que de décisions de gestion qui entraînent la suppression de phénomènes naturels comme le feu. Les menaces plus importantes viennent toutefois de l'extérieur des parcs : empiètement du développement urbain et industriel, pollution, changements climatiques, décisions et actions touchant les espèces sauvages, la salubrité

de l'air et l'eau. Les menaces viennent même de Parcs Canada : manque d'une culture de conservation et une capacité scientifique à rebâtir, une planification inefficace, la pénurie de fonds et de ressources et la disparition des programmes d'interprétation. Tous ces facteurs ont contribué au déclin de l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada.

Le maintien et la restauration de l'intégrité écologique des parcs nationaux exigent des mesures audacieuses de la part de Parcs Canada et de tous les Canadiens. Ce sont les actions collectives qui cimentent les unes aux autres les différentes pièces de cette mosaïque d'aires protégées. Afin de conserver ces aires protégées, les Canadiens, adoptant une perspective globale, doivent comprendre que la santé de ces aires protégées essentielles est primordiale pour le maintien du bien-être spirituel, émotionnel et économique de l'ensemble du pays.

L'intégrité écologique des parcs nationaux ne peut se réaliser que dans le cadre d'efforts de collaboration. Tous les Canadiens doivent collaborer avec les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, autochtones et municipaux, les collectivités, les organisations non gouvernementales, les employeurs, les industries et les propriétaires fonciers, et les encourager, en vue de travailler activement à la conservation des parcs nationaux pour les générations futures.





Tétras des armoises dans le parc national des Prairies; la nature devrait pouvoir évoluer librement dans les parcs nationaux, comme elle l'a toujours fait.

W. Lynch/Parcs Canada

### **La voie à suivre**

S'il est entendu que tous les Canadiens doivent veiller au maintien du rôle important des parcs nationaux dans le paysage canadien et de leur place dans le cœur des citoyens, c'est à Parcs Canada qu'il appartient, selon la Commission, de prendre en main le leadership de cette croisade. Il lui faudra entreprendre des initiatives et des actions de petite et de grande envergure, à tous les paliers de l'organisation, en s'inspirant des trois grands principes suivants :

- veiller à ce que la protection de l'intégrité écologique soit au premier rang des priorités quant à tous les aspects de la gestion des parcs nationaux;
- améliorer la connaissance et la compréhension de l'intégrité écologique, y compris l'intégration des connaissances traditionnelles;
- communiquer la nécessité de protéger l'intégrité écologique.

Il s'agit d'une opportunité unique pour Parcs Canada de replacer l'intégrité écologique au premier rang de ses objectifs, et ce, dans tous les aspects de sa gestion. Cette évolution nécessitera la participation non pas d'une seule personne ou d'un seul palier de l'organisation, mais celle de l'ensemble des employés. La Commission est d'avis que Parcs Canada peut prendre appui sur l'engagement personnel manifesté par un si grand nombre de ses employés.





## Les premiers pas



**Vie marine dans la réserve de parc national Pacific Rim : toutes les espèces vivantes ont une valeur intrinsèque.**

Parcs Canada

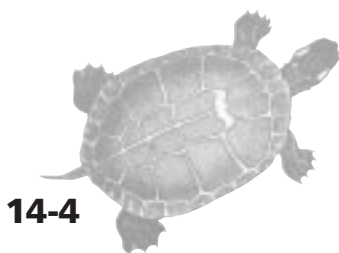
Les systèmes écologiques sont d'une complexité qui dépasse presque l'entendement. Il serait illusoire de penser que les solutions proposés dans ce rapport suffiront à elles seules à régler la crise écologique des parcs nationaux du Canada. Les mesures et les résultats doivent être surveillés, évalués et modifiés au fil du temps. En bref, Parcs Canada doit mettre en pratique des méthodes adaptatives d'apprentissage et de gestion en vue de maintenir et de restaurer l'intégrité écologique.

Transformer la vision en réalité et atteindre les objectifs établis dans ce rapport sont des tâches qu'il faut entreprendre immédiatement, car il faudra plusieurs années pour les accomplir. C'est pourquoi la Commission propose que les recommandations qui suivent soient considérées comme des priorités d'action pendant que se poursuivra l'élaboration d'une stratégie de mise en oeuvre intégrale. Les chiffres entre parenthèses renvoient aux recommandations détaillées (numéro du chapitre suivi du numéro de recommandation).

La Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada recommande que :

- Parcs Canada se transforme au moyen de nouvelles structures de formation, de dotation, de prises de décisions et d'imputabilité, confirmant ainsi que l'intégrité écologique est prioritaire au sein des parcs nationaux du Canada et que la responsabilité à son égard incombe expressément à chaque membre du personnel. (2-1, 2-4)

- Parcs Canada revoit et simplifie son processus de planification pour y placer l'intégrité écologique au coeur des plans stratégiques et opérationnels. (3-3)
- La ministre mandate Parcs Canada de prendre immédiatement les mesures législatives qui s'imposent pour convertir les aires sauvages des parcs nationaux en des zones de milieu sauvage officielles, tel qu'autorisé par la Loi sur les parcs nationaux. (3-11)
- Parcs Canada augmente considérablement sa capacité en matière de sciences naturelles et sociales, de planification et d'interprétation afin de pouvoir gérer les parcs nationaux en fonction de l'intégrité écologique et éduquer la société à ce sujet; établit des partenariats avec le milieu universitaire, les industries, les peuples autochtones et d'autres institutions de savoir. (4-1, 4-3, 4-4, 4-6)
- Parcs Canada prend des mesures de gestion active lorsqu'il y a des raisons valables de croire que le maintien ou la restauration de l'intégrité écologique seront compromis faute de ces mesures. Des mesures clés sont requises dans les domaines de la restauration de sites, du brûlage dirigé, de la gestion des espèces et des activités prélèvement. (5-1, 5-2, 5-3, 5-4, 5-8)
- Parcs Canada prend l'initiative d'une démarche de réconciliation entre les peuples autochtones et Parcs Canada; adopte des politiques explicites pour encourager et appuyer la création de partenariats sincères avec les peuples autochtones du Canada. (7-1, 7-2)
- Parcs Canada crée des partenariats qui favorisent la conservation des parcs en tant qu'éléments appartenant à des écosystèmes régionaux plus vastes; recherche la collaboration des provinces et des territoires en vue de l'établissement d'un réseau global d'aires protégées; participe avec les autres gouvernements, les industries et le public à la recherche de solutions visant le maintien de l'intégrité écologique; appuie ces solutions; prévoit un fonds consacré aux initiatives de conservation des écosystèmes qui englobent



---

*« L'intégrité écologique des parcs nationaux sera chose faite lorsque les grizzlis mourront de vieillesse au lieu d'être tués par un coup de fusil ou déportés en raison de conflits avec les visiteurs. »*

Dr. Stephen Herrero  
Extrait de ses mots de remerciement après avoir reçu le Prix J.B. Harkin  
Ottawa, 1999

---

les parcs; défende les valeurs et les intérêts des parcs à l'intérieur d'écosystèmes plus vastes. (8-1, 9-1, 9-3, 9-6, 2-9)

Parcs Canada élabore une stratégie d'interprétation transmettant des messages explicites et cohérents concernant l'intégrité écologique. (10-1)

- Parcs Canada cesse le marketing des parcs comme produit de consommation pour se concentrer plutôt sur un marketing appropriés aux valeurs des parcs ainsi qu'à un marketing inverse lorsque nécessaire. (10-7)
- Parcs Canada élabore une politique et met en œuvre un programme pour l'évaluation des activités admissibles et appropriées dans les parcs nationaux, le maintien de l'intégrité écologique étant le facteur déterminant. (11-1)
- Parcs Canada réduise l'incidence de la présence humaine dans les parcs nationaux afin que les parcs deviennent des modèles et des lieux privilégiés pour la conception des infrastructures de services et la gestion environnementale. (12-4)

- Parcs Canada, après avoir franchi les premières étapes en vue d'améliorer le cadre -général de gestion en fonction de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, affecte de nouvelles ressources financières considérables pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission visant l'amélioration de la capacité en matière de sciences et de planification, de la gestion active, de la surveillance écologique, des partenariats avec les peuples autochtones, de l'intendance écologique des grands écosystèmes et de l'interprétation; finance l'établissement et les opérations de nouveaux parcs, à même de nouveaux moyens financiers; favorise les décisions de gestion qui appuient l'intégrité écologique sans égard à la production de recettes. (13-1, 13-2, 13-4, 13-9)



**Parc national Terra-Nova**  
G. Taylor/Parcs Canada

## Signes de réussite

Tous les pays du monde voient leurs lieux sacrés menacés. Heureusement pour le Canada, Parcs Canada a l'occasion et la capacité voulue pour réaliser son mandat en protégeant l'intégrité écologique par le biais des parcs nationaux du Canada.

Le Canada est un pays riche et une vaste terre d'accueil pour des cultures nombreuses et variées. Les Canadiens sont ingénieux, novateurs et fiers de leur caractère réfléchi et pondéré. Par-dessus tout, ils sont très attachés à la nature sauvage de leur pays. Si le Canada ne peut réussir son développement en protégeant ses milieux sauvages, quel autre pays pourra le faire?